

# SHEVA

## Compte-rendu du Conseil d'Administration du 08/09/2020



**Lieu :** SHEVA, Maisons-Alfort (par visioconférence)

**Date :** le 08/09/2020

### Présents :

**Anne BOISSON** – présidente  
**Catherine BOISSON-VIDAL**  
**Bérengère BOUDEAU** – vice-secrétaire  
**Cédric BRIAND** – dir. technique  
**Bénédicte DAIX** – trésorière  
**Isabelle DURAND-ZALESKI**

**Marie-Gaëlle FROELIGER**  
**Catherine LAROCHE**  
**Laurence MIROIR** – secrétaire  
**Ivan MOSZER** – vice-président  
**Aurélie PHILIP** – vice-trésorière  
**Caroline SALLES**

### Absents excusés :

Claire DELAUNAY (SECEVA)\*  
Alexis JOCH  
Anaëlle LELAN (SECEVA)\*  
Alma MARTEAU (SECEVA)\*

Rachel MOORE  
Jean-Pierre OZANNE  
Jean-François LASSALLE

*\* La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

## Ordre du jour

1. Tour de table des référents
2. Point sur l'équipe enseignante et la cavalerie
3. Point sur la situation sanitaire
4. Bilan des inscriptions 2020-2021
5. Journée du Cheval 2020
6. Comptabilité et trésorerie
7. Communication aux adhérents
8. Projet SHEVA
9. Dates de la prochaine AG et des prochains CA

## 10. Questions diverses

### 1. Tour de table des référents

*Référent Animations et soirées (Marie-Gaëlle).* En novembre aura lieu la fête d'Halloween puis en décembre celle de Noël (habituellement gérées par les enseignants). Tout cela dépendra de l'évolution de la Covid-19.

*Référent Communication (Marie-Gaëlle).* Pendant le confinement, il a été demandé aux enfants via Facebook de dessiner leur retour à la SHEVA. Ces dessins seront tous accrochés samedi 12 septembre à proximité de la cabane poneys.

*Référents Communication avec les institutions (Anne et Ivan).* Dans le cadre des charges excessives demandées par l'EnvA, une procédure de contentieux est en cours et une requête a été déposée par notre avocat. Un nouveau Directeur du patrimoine de l'EnvA est en poste, il est très disponible. Les travaux de l'ONF devant débiter, la fumière n'est plus disponible depuis début juillet 2020 : une benne a donc été installée au milieu de la cour des écuries. Toutefois, cette solution n'est pas pratique d'utilisation car elle demande un travail plus fastidieux au personnel et la benne se remplit très rapidement.

*Référent Relations avec adhérents (Isabelle).* Il y a 5 demandes en cours :

1) Une demande de remboursement après un an sans pratique. Le motif invoqué n'étant pas valable, la demande de remboursement est refusée.

2) Une demande de remboursement pour cause de déménagement du fait d'un emploi de jeune fille au pair. Il sera proposé un avoir pour l'an prochain, sinon un remboursement en gardant la cotisation, la licence et des frais de dossier.

3) Une cavalière a été absente car elle a été testée positive à la Covid-19. Dans ce contexte, elle demande si elle peut rattraper les cours manqués. Il lui sera proposé de prolonger jusqu'en février prochain ses bons de récupération, au vu des circonstances exceptionnelles.

4) Une demande de remboursement suite à l'incapacité de monter à cheval pour raison médicale non liée à la pratique de l'équitation. Cette demande est donc refusée.

5) Une demande relative à une jeune fille démotivée suite aux premiers cours de l'année, qui se déroulent au pas. Il lui a été expliqué la démarche d'enseignement et de reprise en douceur pour les équidés.

*Référent Poney-club et relations avec les écoles de Maisons-Alfort (Rachel).* RAS

*Référent Kavalog (Ivan).* Les validations de paiement par carte bleue ont posé problème en raison d'informations concernant les dates de validation des CB, erronées. Ivan et Bénédicte essaient de résoudre la situation pour pouvoir mettre à jour les comptes des cavaliers impliqués. Le problème a été évoqué avec Kavalog début juillet mais aucune correction n'a été proposée depuis. Aurélie est en contact avec eux. Les problèmes récurrents rencontrés

avec Kavalog rendent la gestion difficile et il est évoqué la possibilité de changer de prestataire.

*Référent Tarifs (Aurélié).* RAS

*Référent Licences (Catherine BV).* Il y a 106 licences à prendre cette année dont beaucoup d'adultes (36 licences). Pas mal de jeunes viennent de la Cartoucherie et de Bayard.

*Référent Travaux et entretien (Catherine L).* Cédric et certains bénévoles ont réalisé une belle table en bois pour la terrasse, avec les planches récupérées de la partie de terrasse supprimée il y a 2 ans. Il faut maintenant racheter des chaises car beaucoup sont cassées, Caroline s'en charge.

*Référent Retraite des poneys et des chevaux (Caroline).* Elixyr a été placé dans un club et va très bien.

*Référents Cavalerie (Cédric).* Cf. point suivant.

#### 1. Point sur l'équipe enseignante et la cavalerie

Nous avons perdu deux chevaux en début d'été : Querida est morte de colique en 12h et Figaro est mort au pré. Deux autres chevaux sont déjà décédés dans l'année. Donc cela fait un total de 4 chevaux. La communication sur les chevaux décédés est un exercice délicat, aussi il est décidé de ne pas communiquer ces informations via Facebook (ne serait-ce que par pudeur vis à vis des cavaliers "proches" des chevaux en question). Le choix est fait de privilégier la communication orale. Une affiche pourrait aussi être installée dans les écuries.

En raison de ces disparitions, notre cavalerie n'est actuellement plus adaptée pour les petits niveaux. Cédric a en effet acheté de jeunes chevaux dans l'objectif de reconstituer une nouvelle cavalerie (Genial, Gemme et Gaulois). Aujourd'hui, il faut donc racheter des chevaux ayant du métier, et Cédric songe à en louer un dès cette année pour dépanner – il faudra ensuite en acheter encore deux nouveaux.

Les jeunes chevaux achetés seront mis au travail par les enseignants. Des demi-pensions seront également proposées pour rentabiliser l'achat de ces chevaux. Gaulois pourra certainement intégrer des reprises d'ici la fin d'année (avril).

Trois poneys vont arriver en location cette année.

Côté ressources humaines, la SHEVA a procédé à des recrutements et compte aujourd'hui 7 salariés à plein temps. Sont arrivés cette année : une responsable d'écurie (Laura) à temps plein, une enseignante (Selma) à temps plein, et un animateur-soigneur (Dimitri) qui fait un mi-temps écuries et un mi-temps enseignement (reprises poney et cheval jusqu'en G2).

Cette équipe permet le développement de l'activité et des animations. Il a aussi fallu trouver une nouvelle organisation de travail : avec la disparition de la fumière, remplacée par une benne, les salariés n'utilisent pas d'engin, mais la brouette pour éviter les accidents et moins salir le centre. La contenance de la benne ne suffisant pas, les stabulations sont faites le dimanche soir pour que le fumier soit enlevé dès le lundi. Lorsque les stages auront repris, cela pourrait devenir très complexe et nous réfléchissons donc à une gestion plus efficace.

## 2. Point sur la situation sanitaire

Les conditions sanitaires n'ont pas changé depuis la fin d'année dernière : en particulier, le port du masque reste obligatoire, et les mesures d'hygiène et de désinfection doivent être maintenues.

## 3. Bilan des inscriptions 2020-2021

Au 07/09/2020, nous avons un taux de remplissage de 94%, soit 547 forfaits (contre 530 l'année passée à la même période) sur 579 places disponibles (hors compétition), avec 14 places encore libres à cheval et 18 à poney : essentiellement en niveau G4 à cheval et G1 à poney. Le taux de réinscription des adhérents de l'année dernière est de 75% (chiffre élevé). Un nouveau bilan sera fait fin novembre.

L'année prochaine, il sera préférable d'inscrire les équipes compétition avant l'ouverture générale des inscriptions, afin de mieux gérer les places disponibles et les changements de décision possibles des cavaliers.

## 4. Journée du Cheval 2020

La FFE a renommé la journée du cheval en « Journée tous à cheval ». Cette journée sera organisée à la SHEVA le dimanche 20 septembre. Une communication est prévue sur le site web et la page Facebook, notamment pour le recrutement des bénévoles. Le poste d'accueil des adultes et le poste sécurité covid doivent être assurés par un bénévole de 15 ans au minimum. Les conditions de chaque poste bénévole sont décrites dans le doodle d'inscription. Du gel hydroalcoolique sera disponible et il faudra être capable de stopper le flux de personnes dans l'enceinte du club.

Des affiches ont été imprimées par Catherine L pour la Mairie. Une communication sera également faite sur leur site internet. La SHEVA va jouer le jeu de faire comme chaque année, mais tout en intégrant la problématique de la covid-19 et ainsi éviter trop de monde. Anne doit en informer l'ENVA.

De 14h30 à 17h auront lieu des baptêmes poneys, une visite du club et des démonstrations par les enseignants : chevaux en longe, démonstration à pied.

## 5. Comptabilité et trésorerie

Le chiffre d'affaires évolue comme suit :

au 08/09/2020 : 480 800 €

au 08/09/2019 : 470 000 €

En trésorerie, notre situation s'améliore chaque année. En effet, au 31/08/2020, nous sommes à 805 600 €, soit 788 000 € sans la MSA, contre 671 500 € en 2019 et 531 000 € en 2018.

Les dépenses sont inférieures à l'année précédente : 528 000 € TTC contre 588 200 € TTC en 2019. Les postes de dépenses suivants ont diminué : les frais vétérinaires, les dépenses d'entretien, les engagements concours versés à la FFE, la ferrure, les frais de transport et d'animations, et les salaires. En outre, nous avons touché 6 000 € du fonds de solidarité ainsi qu'environ 7 000 € de chômage partiel.

En revanche, les frais d'alimentation ont augmenté (le fourrage notamment). L'ensemble des aides reçues en lien avec la crise du coronavirus s'élèvent à environ 20 000 €.

## 6. Communication aux adhérents

Beaucoup de communication et d'informations générales sur la SHEVA ont été transmises avant l'été, essentiellement liées aux conséquences de la crise sanitaire. Aujourd'hui, nous devons procéder à une communication positive et dynamique sur les activités à venir.

Le site internet a été mis à jour au moment de la rentrée par Ivan. Il sera également mis à jour avec les profils des nouveaux enseignants et personnels d'écurie.

## 7. Projet SHEVA

Lors de la dernière AG, le bureau de l'association avait annoncé une communication régulière aux adhérents sur le projet. La situation sanitaire a reporté cette action. Il est décidé de profiter de la prochaine AG pour tenir à nouveau informés les adhérents. Nous pourrions aussi envisager de mettre une lettre d'information régulièrement sur le site, par exemple tous les trimestres. Nous avons également parlé de mettre en place une enquête pour recueillir des avis et idées sur les activités à développer dans le nouveau centre équestre.

Les nouveaux salariés sont au courant du déménagement à venir de la SHEVA, mais attendent l'AG également pour avoir plus d'informations.

Une réunion avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a eu lieu début juillet : rien de nouveau n'a été évoqué. La requête en contentieux contre les décisions de résiliation de la convention d'occupation avec l'EnvA a été déposée par l'avocat de la SHEVA. Cela sert de point de départ au protocole pour la négociation financière avec le ministère. Cependant, ce contentieux est soumis à des procédures très longues (jusqu'à 3 ans) : si le ministère veut débiter ses travaux dans les temps, il a tout intérêt à ne pas faire durer la procédure et donc à faire aboutir la négociation rapidement. Une prochaine réunion est prévue le 7/10/2020.

Le chargé d'affaires de la banque reste optimiste sur le projet, mais a besoin d'un engagement du ministère de l'agriculture pour valider le montant du prêt qui serait accordé à la SHEVA. La garantie financière du ministère est donc nécessaire pour la signature du contrat. La banque doit nous fournir un document indiquant combien ils pourraient nous prêter au maximum. Un business plan leur a été transmis.

Concernant la convention d'occupation avec le Parc Interdépartemental, les négociations sont toujours en cours avec son Directeur, M. Escribano. Des demandes de modifications ont été refusées, donc nous sommes toujours en discussion directe avec lui. A propos du futur accès au centre, nous avons bon espoir que cela aille dans notre sens, à savoir un accès par l'actuelle voie des bus RATP.

Mariam Dicko, ancienne cavalière de la SHEVA, a été intégrée au projet en tant qu'assistante à maîtrise d'ouvrage. Elle présente l'avantage d'avoir une bonne connaissance du projet, dont les échéances sont compatibles avec son propre planning. C'est une excellente opportunité de pouvoir travailler avec elle.

Nous avons décidé de travailler avec l'architecte mandaté, M. Penloup, jusqu'au dépôt du permis de construire, et de travailler ensuite avec l'entreprise Concept Sol qui devra faire les travaux, sous la coordination de Mariam. M. Penloup a envoyé une proposition de contrat, qui a été revue pour avoir une vision globale du budget.

En parallèle, le bureau réactive ses contacts pour déposer des demandes de subventions.

#### 8. Dates de la prochaine AG et des prochains CA

Le 21 novembre 2020 sera organisée l'AG, probablement à 16h et en visioconférence, avec un vote à distance, vu le contexte. Il serait plus pratique que les membres du bureau se retrouvent en présentiel. Il faut anticiper la disponibilité d'une salle et le matériel disponible pour une organisation optimale. Fin octobre, le mode d'organisation sera validé en fonction des conditions sanitaires. Laurence se renseigne quant aux conditions de mise en œuvre de l'AG à distance.

Les prochains CA sont prévus aux dates suivantes : 3 novembre 2020, 9 février 2021, 30 mars 2021, 11 mai 2021.

La fête du club aurait lieu le 26 juin, sous réserve.

#### 9. Questions diverses

**Tableau annexe de suivi des actions**

<b>QUI ?</b>	<b>QUOI ?</b>	<b>QUAND ?</b>
Ivan	Lister les différents bugs liés à Kavalog	ASAP
Isabelle	Mettre à jour le Règlement Intérieur	Rentrée 2021
Laurence	Vérifier les conditions de mise en place d'une AG à distance	Prochain CA
	Mettre en place la procédure d'intérêt général et du CEC	Rentrée 2021
Aurélie & Bérengère	Veille sur les subventions	ASAP

**Prochain CA SHEVA : 03 novembre 2020**La Secrétaire : Laurence MIROIRLa Présidente : Anne BOISSON SCHALLER